

Avril 2012



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quarante-troisième session**

**Rome, 7-11 mai 2012**

**Programme de travail pluriannuel du Comité financier 2010-2013**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. MOUNGUI MÉDI**  
**Président**  
**Comité financier**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### RÉSUMÉ

- Ce document présente une version révisée du programme de travail pluriannuel du Comité financier 2010-2013, qui incorpore les améliorations examinées par le Comité à sa cent quarantième session en octobre 2011:
  - a) les programmes de travail pluriannuels de la FAO et du PAM ont été regroupés dans un seul document;
  - b) le programme de travail pluriannuel a été amélioré en y ajoutant un plan de route énumérant les questions spécifiques à examiner pendant la période.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à examiner le document et à fournir les orientations qu'il jugera appropriées.

#### **Projet d'avis**

- **Le Comité s'est félicité de la version révisée du programme de travail pluriannuel, qui incorpore les améliorations convenues par le Comité à sa cent quarantième session en octobre 2011.**
- **Le Comité a noté que le programme de travail pluriannuel est un document évolutif qui est régulièrement mis à jour, et demandé qu'une version actualisée de ce document soit établie à intervalles réguliers.**

## Introduction

1. En examinant le programme de travail pluriannuel 2010-2013 à sa cent quarantième session en octobre 2011, le Comité a noté que la version actuelle donnait une bonne vue d'ensemble de ses responsabilités et de ses objectifs.
2. Sachant que son programme de travail était un document évolutif, le Comité a décidé:
  - a) d'améliorer son plan de travail pluriannuel en y ajoutant un plan de route énumérant les questions spécifiques à examiner pendant la période en question;
  - b) de regrouper dans un seul document les plans de travail pluriannuels de la FAO et du PAM.
3. Ce document présente le programme de travail pluriannuel 2010-2013 révisé, qui incorpore les améliorations demandées par le Comité. Il est désormais structuré comme suit:

### **A. Objectifs du Comité financier en 2010-2013 liés aux questions concernant la FAO**

- I. Suivi de la situation financière
- II. Questions budgétaires
- III. Ressources humaines
- IV. Cadre des systèmes administratifs et informatiques
- V. Contrôle
- VI. Planification des ressources financières et budgétaires de l'Organisation
- VII. Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier

### **B. Objectifs du Comité financier en 2010-2013 liés aux questions concernant le PAM**

- I. Ressources, questions financières et budgétaires
- II. Contrôle

### **C. Plan de route énumérant les questions à examiner**

- I. Plan biennal 2012-2013

## **A. Objectifs du Comité financier en 2010-2013 liés aux questions concernant la FAO**

4. Le Conseil de la FAO dispose d'une base analytique solide pour prendre des décisions judicieuses, rapides, efficaces et rationnelles en ce qui concerne la situation financière de l'Organisation, les questions budgétaires, l'ensemble des systèmes administratifs et informatiques, ainsi que les ressources humaines et les activités de contrôle, et pour planifier les ressources financières et budgétaires de l'Organisation, afin d'améliorer la qualité du travail accompli par la FAO et d'assurer aux Membres une prestation de services plus efficiente.

### **Résultats pour 2010-2013**

5. Les résultats spécifiques ci-après seront envisagés dans la perspective d'une administration efficace et efficiente (Objectif fonctionnel Y de la FAO) et d'une collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes (Objectif fonctionnel X de la FAO), deux objectifs avec lesquels ces résultats devront concorder.

6. En s'appuyant sur les indicateurs correspondant aux Résultats 1 à 6 ci-après, le Comité financier s'emploie à fournir au Conseil des directives, des orientations et des avis techniques solides. Il est établi que le Conseil prendra en compte d'autres facteurs qui ne sont pas du ressort du Comité financier lorsqu'il arrête des décisions sur ces questions.

## **I. SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

7. Résultats: Les avis et les décisions du Conseil en ce qui concerne la situation financière s'inspirent fortement des orientations et recommandations du Comité financier.

8. Indicateurs et objectifs:

- Toutes les recommandations du Comité financier en ce qui concerne les comptes biennaux vérifiés de l'Organisation sont approuvées par le Conseil telles quelles figurent dans le rapport de celui-ci à la Conférence;
- Toutes les recommandations du Comité financier en ce qui concerne le barème des contributions sont approuvées par le Conseil telles quelles figurent dans le rapport du Conseil à la Conférence;
- Toutes les recommandations et les orientations du Comité financier en ce qui concerne les exigences techniques relatives à l'intégrité et à la stabilité financières (mobilisation de ressources, obligations, placements) sont dûment prises en compte par le Conseil.

9. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil.

10. Activités:

- Évaluation des comptes vérifiés de l'Organisation et du rapport du Commissaire aux comptes qui les accompagne;
- Suivi continu des comptes non vérifiés et des principales données financières;
- Examen continu de la situation en ce qui concerne le versement des contributions mises en recouvrement, les arriérés et les liquidités de l'Organisation;
- Examen de l'état d'avancement de la mobilisation des ressources et du versement des contributions volontaires;
- Évaluation de la situation en matière d'obligations non provisionnées, en particulier celles qui sont afférentes au personnel, notamment l'assurance-maladie après cessation de service;
- Examen annuel des placements de la FAO;
- Examen des comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel et de la Mutuelle de crédit de la FAO.

11. Méthodes de travail:

- Consultations régulières avec le Sous-directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, la Direction de la Division des finances et les autres services concernés;
- Collaboration étroite avec le Commissaire aux comptes;
- Collaboration étroite avec le Comité du Programme.

## II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES

12. Résultats: Les avis et les décisions du Conseil en ce qui concerne les questions budgétaires s'inspirent fortement des orientations et recommandations du Comité financier.

13. Indicateurs et objectifs:

- Les décisions du Comité financier en ce qui concerne les virements budgétaires figurent dans le rapport du Conseil;
- Les recommandations du Comité financier sur l'exécution du budget sont approuvées par le Conseil;
- Les recommandations du Comité financier sur les aspects financiers de la formulation du Plan à moyen terme/Programme de travail et budget sont dûment prises en considération par le Conseil;
- Les recommandations techniques du Comité financier quant aux ajustements qu'il convient d'apporter au Programme de travail, au financement du Plan d'action immédiate (PAI) et à d'autres questions budgétaires sont dûment prises en considération par le Conseil;

14. Produits: Décisions et recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil.

15. Activités:

- Évaluation des virements budgétaires proposés, en application de la disposition 4.5 b) du Règlement financier, et prise de décisions à leur sujet;
- Évaluation de l'exécution du budget sur une base annuelle;
- Examen des coûts estimatifs et de la répartition des ressources au titre de la mise en œuvre du PAI, ainsi que de son financement d'ensemble;
- Examen du rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement) et politiques y afférentes;
- Examen de l'augmentation des coûts et d'autres aspects techniques lors de l'établissement du Plan à moyen terme/Programme de travail et budget et formulation de recommandations à cet égard;
- Suivi des aspects financiers des ajustements du Programme de travail et budget; examen des progrès accomplis en matière de stratégie de mobilisation et de gestion des ressources.

16. Méthodes de travail:

- Consultations régulières avec le Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances et les autres services concernés;
- Collaboration étroite avec le Comité du Programme;
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil.

## III. RESSOURCES HUMAINES

17. Résultats: Les avis et les décisions du Conseil en ce qui concerne les ressources humaines reposent sur les orientations et recommandations formulées par le Comité financier.

18. Indicateurs et objectifs:
- Les observations et indications du Comité financier en ce qui concerne les ressources humaines sont approuvées par le Conseil.
19. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles.
20. Activités:
- Évaluation des progrès accomplis dans la stratégie de l'Organisation en matière de ressources humaines, à la lumière des objectifs dans le Plan à moyen terme/Programme de travail et budget, en particulier:
    - Mobilité;
    - Représentation équilibrée des deux sexes;
    - Représentation géographique;
    - PEMS;
    - Perfectionnement des compétences du personnel;
    - Programme des jeunes cadres.
  - Mise en regard des politiques de la FAO en matière de ressources humaines et de celles des entités du système relevant du régime commun;
  - Examen de l'emploi de consultants en tant que retraités sur une base annuelle;
  - Examen des recommandations de l'Assemblée générale, de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
21. Méthodes de travail:
- Consultations régulières avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, le Directeur de la Division de la gestion des ressources humaines et les autres services concernés;
  - Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil.

#### **IV. SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES**

22. Résultats: Les avis et les décisions du Conseil en ce qui concerne des systèmes administratifs et informatiques efficaces et efficients reposent sur les orientations et recommandations formulées par le Comité financier.
23. Indicateurs et objectifs:
- Les recommandations du Comité financier sur le renforcement des procédures et des structures administratives sont approuvées par le Conseil;
  - Les recommandations du Comité financier sur la réforme des systèmes de gestion et d'administration sont approuvées par le Conseil;
24. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles.
25. Activités:
- Examen de la réforme des systèmes de gestion et d'administration, y compris de la politique en matière d'achats;
  - Suivi des progrès accomplis dans l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public;
  - Examen des propositions relatives à la structure et aux fonctions des bureaux décentralisés;
  - Examen des progrès accomplis dans l'instauration d'un Cadre de gestion des risques dans l'Organisation;
  - Examen des attributions et des rapports du Comité de l'éthique, le cas échéant;
  - Examen de l'évaluation des services linguistiques de la FAO.

26. Méthodes de travail:

- Contacts réguliers et fréquents avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances et les autres services concernés;
- Collaboration étroite avec le Comité du programme;
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil;
- Prise en compte des avis émanant des Conférences régionales.

## V. CONTRÔLE

27. Résultats: Les avis et les décisions du Conseil concernant les questions de contrôle interne et externe s'inspirent fortement des indications et recommandations du Comité financier.

28. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier en ce qui concerne la vérification tant interne qu'externe des comptes sont approuvées par le Conseil;
- Les recommandations du Comité financier en ce qui concerne l'établissement de rapports sur l'exécution sont approuvées par le Conseil;
- La nomination ou reconduction dans ses fonctions du Commissaire aux comptes par le Conseil s'appuie sur les recommandations du Comité financier.

29. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles.

30. Activités:

- Examen du système de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats;
- Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes;
- Examen annuel des activités du Bureau de l'Inspecteur général;
- Examen du rapport annuel du Comité de vérification de la FAO;
- Supervision de la procédure de reconduction dans ses fonctions du Commissaire aux comptes ou de nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes et formulation d'une recommandation spécifique à l'intention du Conseil à cet égard;
- Examen des rapports pertinents du Corps commun d'inspection des Nations Unies.

31. Méthodes de travail:

- Contacts réguliers avec le Bureau de l'Inspecteur général et les autres services concernés;
- Collaboration étroite avec le Commissaire aux comptes;
- Collaboration étroite avec le Comité du programme.

## VI. PLANIFICATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES DE L'ORGANISATION

32. Résultats: Dans ses avis et décisions relatifs à la planification financière et budgétaire, le Conseil tient compte des orientations et recommandations formulées par le Comité financier.

33. Indicateurs et objectifs:

- Le Comité financier fournit au Conseil des orientations et des recommandations techniques solides sur le financement des obligations afférentes au personnel et la reconstitution des réserves, pour appuyer les recommandations du Conseil à la Conférence;
- Le Comité financier fournit au Conseil des orientations et des recommandations techniques solides sur la formulation axée sur les résultats et les enveloppes budgétaires globales du Plan à moyen terme/Programme de travail et budget pour les objectifs fonctionnels Y (Administration efficace et efficiente) et X.4 (Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes);

- Le Comité financier fournit au Conseil des orientations et des recommandations techniques solides sur les ajustements au Programme de travail, pour appuyer les décisions du Conseil ou ses recommandations à la Conférence.
34. Produits: Recommandations techniques claires et précises, accompagnées, le cas échéant, de la présentation d'un ensemble d'options bien définies, pour examen par le Conseil.
35. Activités:
- Évaluation de la situation en matière d'obligations non provisionnées, en particulier celles qui sont afférentes au personnel, notamment l'assurance-maladie après cessation de service;
  - Évaluation des besoins en matière de financement et de révision du montant des réserves de l'Organisation;
  - Évaluation des besoins en matière d'ajustements du Programme de travail afin de déterminer de nouvelles possibilités de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles;
  - Examen de la situation en matière de mobilisation de ressources et de financements extrabudgétaires.
36. Méthodes de travail:
- Contacts réguliers et fréquents avec le Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, le Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources et les autres services concernés;
  - Collaboration étroite avec le Comité du Programme, notamment en ce qui concerne les ajustements du Programme de travail et la formulation du Plan à moyen terme/Programme de travail et budget;
  - Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil;
  - Avis émanant des Conférences régionales.

## **VII. AMÉLIORATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL ET DE L'EFFICACITÉ DU COMITÉ FINANCIER**

37. Résultats: Le Comité financier travaille de façon dynamique, efficace et ouverte et il assume un rôle consultatif fort.
38. Indicateurs et objectifs:
- L'ordre du jour des réunions du Comité financier s'inscrit harmonieusement dans la gouvernance générale de l'Organisation;
  - L'ordre du jour des réunions du Comité financier se concentre sur quelques enjeux stratégiques;
  - Les documents pour les réunions du Comité financier sont correctement établis et fournis en temps voulu;
  - Les débats qui ont lieu aux réunions du Comité financier sont ciblés et menés avec efficacité grâce à une bonne gestion du temps;
  - Les conclusions des débats sont fondées sur un consensus;
  - La structure des rapports établis par le Comité financier épouse les points pertinents de l'ordre du jour du Conseil, ce qui permet à celui-ci de bien cerner les décisions et recommandations pertinentes qui y figurent;
  - Les rapports du Comité financier sont établis de façon rationnelle afin de garantir une utilisation optimale du temps et des ressources disponibles lors des sessions du Comité financier.
39. Produits:
- Recommandations claires, précises et consensuelles;

- Un programme de travail pluriannuel révisé pour les travaux du Comité financier.

40. Activités:

- Mise à jour du programme de travail pluriannuel du Comité financier;
- Établissement, à la fin de l'exercice biennal, d'un rapport comparant les résultats escomptés et obtenus dans le cadre de l'exécution du programme de travail pluriannuel;
- Meilleure utilisation des réunions conjointes avec le Comité du Programme;
- Examen continu des méthodes de travail du Comité financier, notamment examen de certaines questions au moyen de réunions, notamment de téléconférences.

41. Méthodes de travail:

- Les questions stratégiques sont classées par ordre de priorité dans la formulation des ordres du jour du Comité financier;
- Les documents afférents aux points de l'ordre du jour sont bien préparés par le Secrétariat;
- Des exposés concis et pertinents, par rapport aux points de l'ordre du jour, sont demandés au Secrétariat;
- Les délibérations du Comité financier sont concises et pertinentes;
- Des réunions conjointes et une collaboration étroite avec le Comité du Programme;
- Des consultations informelles sur le programme de travail pluriannuel;
- Des consultations intersessions informelles des Membres;
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil;
- Prise en compte des décisions et des avis d'autres organes directeurs, dont le Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

## B. Objectifs du Comité financier liés aux questions concernant le PAM

42. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a été établi conjointement par l'ONU et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en tant que programme dont les buts et les fonctions sont énoncés dans le Statut, et poursuit ses activités à la lumière d'examen périodiques<sup>1</sup>.

43. Selon les termes de l'article XIV.4 du Statut et Règlement général du PAM : « [P]our toutes les questions touchant la gestion financière du PAM, le Conseil prend avis auprès du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) de l'Organisation des Nations Unies et auprès du Comité financier de la FAO ».

### Résultats

44. Compte tenu des indicateurs de résultats ci-dessous, le Comité financier cherche à fournir au Conseil d'administration des avis et des orientations solides en matière technique et politique.

#### I. RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

45. Résultats: Les orientations et les recommandations formulées par le Comité financier apportent un appui solide aux décisions du Conseil d'administration en ce qui concerne les ressources et les questions financières et budgétaires

46. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier sont mentionnées dans le document récapitulatif les « Décisions et recommandations » de chaque session du Conseil d'administration.

47. Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles adressées au Conseil d'administration.

48. Activités:

- Examen des plans de gestion du PAM et de leurs mises à jour;
- Examen du dernier rapport d'activité sur le projet WINGS II;
- Analyse des Comptes annuels vérifiés du PAM et du rapport correspondant du Commissaire aux comptes;
- Examen du rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 h) du Règlement général);
- Examen du rapport sur l'efficacité du PAM;
- Examen d'autres documents relatifs aux ressources et aux questions financières et budgétaires soumis pour examen ou approbation.

49. Méthodes de travail:

- Discussions durant les sessions du Comité financier, qui débouchent sur des recommandations claires;
- Contacts avec la Directrice exécutive adjointe chargée du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, à chaque fois que nécessaire.

#### II. CONTRÔLE

50. Résultats: Les orientations et les recommandations formulées par le Comité financier apportent un appui et une contribution solides aux décisions du Conseil d'administration concernant les questions relatives au contrôle.

<sup>1</sup> «Statut – Règlement général – Règlement financier – Règlement intérieur du Conseil d'administration», novembre 2009

51. Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité financier sont notées dans le document récapitulant les « Décisions et recommandations » de chaque session du Conseil d'administration.

52. Produits: Recommandations claires adressées au Conseil d'administration.

53. Activités:

- Examen des rapports du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion et des réponses de la direction;
- Formulation de recommandations à l'intention du Conseil d'administration au sujet de la nomination des membres du Comité d'audit, le cas échéant;
- Examen des modifications qu'il est proposé d'apporter au mandat du Comité d'audit, le cas échéant;
- Examen du rapport annuel du Comité d'audit;
- Examen du rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes;
- Examen des rapports de l'Inspecteur général;
- Examen des rapports établis par le Commissaire aux comptes et des réponses de la direction;
- Examen des modifications qu'il est proposé d'apporter aux politiques du PAM concernant les questions relatives au contrôle, le cas échéant.

54. Méthodes de travail:

- Discussions ciblées et efficaces durant les sessions du Comité financier, qui débouchent sur des recommandations claires;
- Contacts avec la Directrice exécutive adjointe chargée du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, à chaque fois que nécessaire.

### C. Plan de route énumérant les questions spécifiques à examiner

#### I. Plan biennal 2012-2013

	<b>Cent quarante-troisième session mai 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM<sup>2</sup> Juin 2012 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-quatrième session Octobre 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Novembre 2012 Deuxième session ordinaire</b>
<b>Suivi de la situation financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière</li> <li>• État des contributions courantes et des arriérés</li> <li>• Évaluation actuarielle 2011 des obligations relatives au personnel</li> <li>• Rapport sur les placements 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes annuels vérifiés 2011 du PAM et rapport correspondant du Commissaire aux comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière</li> <li>• État des contributions courantes et des arriérés</li> <li>• Plan d'incitation au paiement rapide des contributions</li> <li>• Comptes vérifiés de la FAO 2010-11</li> <li>• Comptes vérifiés de la Mutuelle de crédit de la FAO, 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amendements au Règlement financier du PAM</li> </ul>

<sup>2</sup> Les dates des réunions du Comité financier pour examiner les questions relatives au PAM sont fixées dans le cadre des préparatifs au Conseil d'administration du PAM. Les questions relatives au PAM présentées dans le plan pour l'exercice biennal 2012-2013 découlent du Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal (WFP/EB.2/2011/11).

	<b>Cent quarante-troisième session mai 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM<sup>2</sup> Juin 2012 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-quatrième session Octobre 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Novembre 2012 Deuxième session ordinaire</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO, 2011</li> </ul>	
<b>Questions budgétaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action immédiate – Rapport annuel pour 2011 et plan pour 2012</li> <li>Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2011-2012</li> <li>État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (réunion conjointe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme d'achat anticipé</li> <li>Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ébauche du Cadre stratégique révisé et du Plan à moyen terme 2014-2017 (Réunion conjointe)</li> <li>Rapport annuel sur le fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement</li> <li>Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)</li> <li>Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</li> <li>État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (réunion conjointe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de gestion du PAM (2013–2015)</li> </ul>

	<b>Cent quarante-troisième session mai 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM<sup>2</sup> Juin 2012 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-quatrième session Octobre 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Novembre 2012 Deuxième session ordinaire</b>
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre stratégique et Plan d'action pour la gestion des ressources humaines 2012-2013</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines</li> </ul>	
<b>Systèmes administratifs et informatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources</li> <li>• Rapport intérimaire sur un Cadre de gestion des risques de l'Organisation</li> <li>• Composition du Comité de l'éthique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources</li> <li>• Rapport intérimaire sur un Cadre de gestion des risques de l'Organisation</li> </ul>	
<b>Contrôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions prises pour la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes</li> <li>• Rapport d'activité de l'Inspecteur général pour 2011</li> <li>• Rapport du Comité de la vérification de la FAO pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Comité d'audit</li> <li>• Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes</li> <li>• Rapport de l'Inspecteur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport intérimaire sur la sélection et la nomination du Commissaire aux comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de la politique de communication de rapports</li> </ul>

	<b>Cent quarante-troisième session mai 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM<sup>2</sup> Juin 2012 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-quatrième session Octobre 2012</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Novembre 2012 Deuxième session ordinaire</b>
	2011 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition du Comité de la vérification de la FAO</li> <li>• Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes</li> </ul>			
<b>Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2012-2013</li> <li>• Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation</li> <li>• Méthodes de travail du Comité financier</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2012-2013</li> <li>• Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation</li> <li>• Méthodes de travail du Comité financier</li> </ul>	

	<b>Cent quarante-cinquième session Mars 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Juin 2013 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-sixième session Octobre 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Octobre 2013 Deuxième session ordinaire</b>
<b>Suivi de la situation financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière</li> <li>• État des contributions courantes et des arriérés</li> <li>• Évaluation actuarielle 2012 des obligations relatives au personnel, notamment l'assurance maladie après cessation de service</li> <li>• Barème des contributions 2014-15</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes annuels vérifiés 2012 du PAM et rapport correspondant du Commissaire aux comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation financière</li> <li>• État des contributions courantes et des arriérés</li> <li>• Plan d'incitation au paiement rapide des contributions</li> <li>• Comptes vérifiés de la Mutuelle de crédit de la FAO, 2012</li> <li>• Comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO, 2012</li> </ul>	
<b>Questions budgétaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action immédiate – Rapport annuel pour 2012 et plan pour 2013</li> <li>• Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2012</li> <li>• Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur le fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement</li> <li>• Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)</li> <li>• Rapport complet sur la politique des dépenses d'appui de la FAO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de gestion du PAM (2014–2016)</li> </ul>

	<b>Cent quarante-cinquième session Mars 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Juin 2013 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-sixième session Octobre 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Octobre 2013 Deuxième session ordinaire</b>
	<p>et chapitres budgétaires pour l'exercice 2012-2013</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (réunion conjointe)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2012-2013</li> <li>Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</li> <li>État d'avancement de l'exécution du Programme de coopération technique (réunion conjointe)</li> </ul>	
<b>Planification des ressources financières et budgétaires de l'Organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan à moyen terme 2014-17 et Programme de travail et budget 2014-15</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajustements apportés au PTB 2014-15 (si une décision de la Conférence le prévoit)</li> </ul>	

	<b>Cent quarante-cinquième session</b> <b>Mars 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM</b> <b>Juin 2013</b> <b>Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-sixième session</b> <b>Octobre 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM</b> <b>Octobre 2013</b> <b>Deuxième session ordinaire</b>
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines à l'échelle de l'Organisation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines à l'échelle de l'Organisation</li> </ul>	
<b>Systèmes administratifs et informatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources</li> <li>Rapport du Comité de l'éthique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Système mondial de gestion des ressources</li> </ul>	
<b>Contrôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélection et la nomination du Commissaire aux comptes</li> <li>Rapport d'activité de l'Inspecteur général pour 2012</li> <li>Rapport du Comité de la vérification de la FAO pour 2012</li> <li>Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport annuel du Comité d'audit</li> <li>Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes</li> <li>Rapport d'activité de l'Inspecteur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes</li> </ul>	

	<b>Cent quarante-cinquième session Mars 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Juin 2013 Session annuelle</b>	<b>Cent quarante-sixième session Octobre 2013</b>	<b>Conseil d'administration du PAM Octobre 2013 Deuxième session ordinaire</b>
<b>Amélioration des méthodes de travail et de l'efficacité du Comité financier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2012-2013</li> <li>• Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation</li> <li>• Méthodes de travail du Comité financier</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2012-2013</li> <li>• Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation</li> <li>• Méthodes de travail du Comité financier</li> </ul>	